

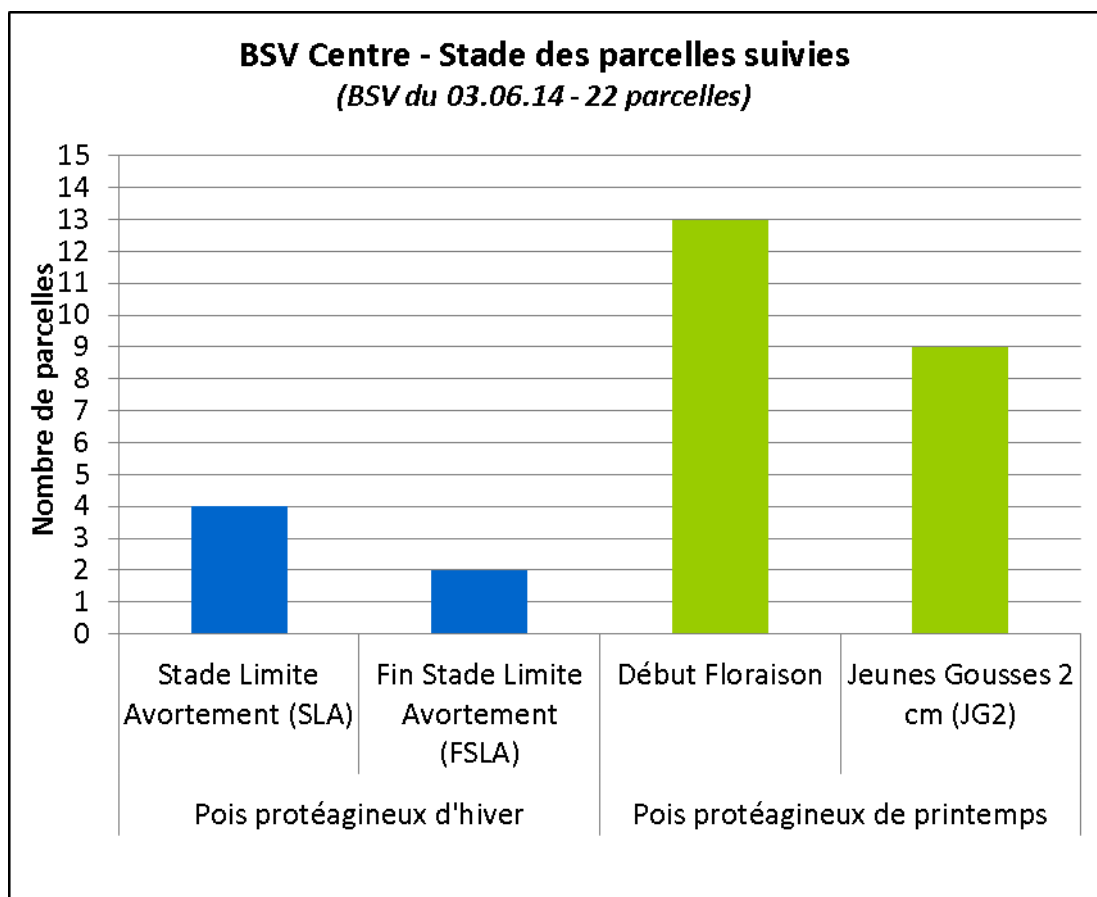
6 parcelles de pois d'hiver et 22 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'observations pour la réalisation de ce bulletin.

STADES

Pois d'hiver : la majorité des parcelles est au Stade Limite d'Avortement (SLA*), les autres ont dépassé ce stade (FSLA* = Fin du Stade Limite d'Avortement)

Pois de printemps : la majorité des parcelles est à Début Floraison.

* Le stade SLA est franchi pour une graine lorsqu'elle atteint 6 mm de diamètre et pour une gousse lorsqu'elle atteint une épaisseur d'au moins 7 mm. Ce stade correspond au début du remplissage des grains. Le stade FSLA est franchi pour une plante lorsque le dernier étage a atteint le stade SLA (le nombre de grains est alors fixé) ; il est franchi pour une parcelle lorsque le dernier étage a atteint le stade SLA pour 50 % des plantes.



PUCERONS VERTS DU POIS (*ACYRTHOSIPHON PISUM*)

Seuil de nuisibilité

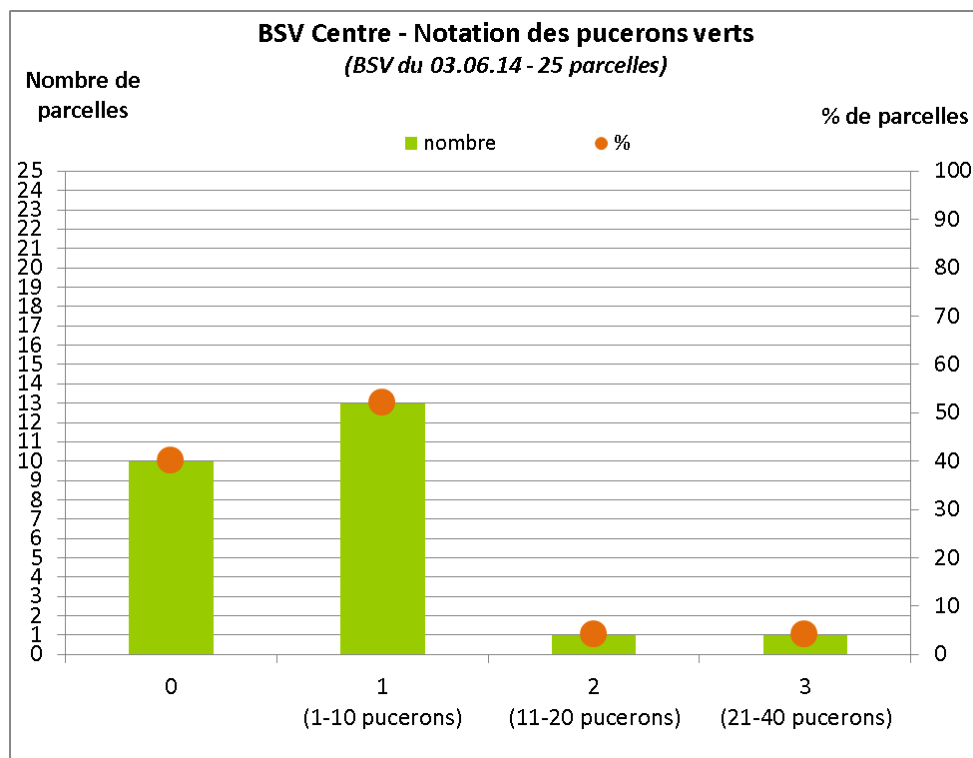
On peut considérer que le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on se situe dans une fourchette de 20 à 40 pucerons par plante en moyenne, entre début floraison et fin floraison.

Ce seuil de nuisibilité doit également prendre en compte la vitesse d'expansion de la population, le développement de la culture ainsi que la présence d'auxiliaires. Ainsi, si la population passe de quelques individus voire d'une dizaine d'individus à plusieurs dizaines par plante en 2-3 jours, alors la nuisibilité sera importante. Par ailleurs, de faibles populations de pucerons sur des plantes chétives peuvent s'avérer très nuisibles.



Etat général

25 parcelles de pois (dont 5 d'hiver) ont fait l'objet d'une observation de pucerons verts : **40% des parcelles observées sont indemnes et 60% des parcelles comportent des pucerons. Une seule parcelle (soit 4%) a atteint le seuil de nuisibilité.**



Les populations de pucerons ont légèrement régressé depuis les dernières observations.

Les pluies régulières annoncées dans le nord de la région Centre devraient continuer de freiner le développement de ces populations. Ce ne sera pas le cas dans le sud de la région Centre où il n'y aura que très peu de précipitations et une augmentation des températures.

La surveillance des parcelles reste impérative.

NB : La surveillance des pucerons doit systématiquement s'accompagner d'une observation des auxiliaires, qui participent activement à la régulation.

TORDEUSE DU POIS (*CYDIA NIGRICANA*)

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on dénombre :

- 400 captures cumulées depuis le début de la floraison pour une récolte destinée à l'alimentation animale ;
- 100 captures cumulées depuis le début de la floraison pour une récolte destinée à l'alimentation humaine ou à la production de semences.



Etat général

19 parcelles de pois (dont 3 d'hiver) ont fait l'objet d'une observation de tordeuses :

- 6 parcelles ne totalisent aucune capture ;
- 12 parcelles totalisent moins de 100 captures depuis le début de la floraison (2 à 86 captures) ;
- **1 parcelle dans l'Eure-et-Loir totalise 100 captures et a donc atteint le seuil de nuisibilité pour une récolte destinée à l'alimentation humaine ou à la production de semences.**

Une parcelle a atteint le seuil de nuisibilité pour l'alimentation humaine. Compte tenu de la pluviométrie régulière annoncée dans le nord de la région Centre, les captures ne devraient pas s'intensifier. Ce ne sera pas le cas dans le sud de la région Centre.

Le relevé hebdomadaire des pièges reste impératif.

NB : les vols de tordeuses peuvent être très localisés et l'installation d'un piège par parcelle est recommandée.

BRUCHE DU POIS (*BRUCHUS PISORUM*)



Stade de sensibilité

La période de sensibilité de la culture s'étend du stade jeunes gousses 2 cm (JG2) jusqu'à la fin de la floraison, les adultes se nourrissant du pollen.

Etat général

9 parcelles (dont 3 d'hiver) ont fait l'objet d'une observation du stade de sensibilité aux bruches : **le stade sensible est atteint pour 2 parcelles de pois d'hiver et 2 parcelles de pois de printemps** (jeunes gousses 2 cm = JG2).

Les parcelles ayant atteint le stade jeunes gousses 2 cm doivent faire l'objet d'une surveillance accrue.

ASCOCHYTOSE DU POIS (*ASCOCHYTA PINODES*)



P. HAUPRICH / ARVALIS

Stade de sensibilité

Les symptômes d'ascochytose doivent être surveillés :

- depuis la levée jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les pois d'hiver ;
- depuis le stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les pois de printemps.

Etat général

25 parcelles de pois (dont 6 d'hiver) ont fait l'objet d'une observation d'ascochytose : 13 parcelles sont indemnes tandis que les autres présentent des symptômes de différentes ampleurs.

2 parcelles de **pois d'hiver** présentent des symptômes sur la moitié inférieure de la végétation à hauteur de 5 et 15% et également sur la moitié supérieure de la végétation à hauteur de 10 et 20%.

Pour les **pois de printemps**, 9 parcelles présentent des ponctuations sur la moitié inférieure de la végétation :

- 6 parcelles ont peu de symptômes (de 0,4 à 5 % de la moitié inférieure) ;
- 2 parcelles ont des symptômes sur 10% de la moitié inférieure de la végétation ;
- et 1 parcelle présente des ponctuations sur 30% de la moitié inférieure.

Globalement, l'ascochytose (anciennement appelée anthracnose) n'a pas progressé depuis les dernières observations ; les pois de printemps sont dorénavant concernés. Avec la remontée des températures annoncées et des pluies régulières dans le nord de la région Centre, le contexte climatique pourrait rester favorable à l'expansion de la maladie.

MILDIU (*PERONOSPORA SP.*)

Stade de sensibilité

Les symptômes de mildiou doivent être surveillés :

- depuis la levée jusqu'au stade 8 feuilles pour les contaminations primaires ;
- depuis le stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les contaminations secondaires.

NB : En présence d'un traitement de semences approprié, il est très peu probable d'observer des contaminations primaires.

Etat général

17 parcelles de pois (dont 5 d'hiver) ont fait l'objet d'une observation de mildiou.

6 parcelles présentent des symptômes :

- 3 parcelles de pois d'hiver présentent des symptômes sur la végétation qui touchent de 10 à 20% de la moitié inférieure de la végétation et de 10 à 20% de la moitié supérieure ;
- 3 parcelles de pois de printemps présentent des symptômes qui touchent de 1 à 10% de la moitié supérieure et pour une parcelle 20% de la moitié inférieure de la végétation.



E. VANNETZEL / ARVALIS

Le contexte climatique annoncé prochainement restera favorable à l'expansion de la maladie. Les parcelles de pois doivent faire l'objet d'une surveillance.

BOTRYTIS DU POIS (*BOTRYTIS CINEREA*)

Contexte d'observations

Appelé également pourriture grise, ce champignon peut présenter une nuisibilité importante, mais la fréquence des dégâts est estimée à 1 année sur 5 seulement. Pour mémoire, les pertes de rendement enregistrées en 1987 étaient de l'ordre de 10 à 15 q/ha.

Les fleurs constituent la partie de la plante la plus sensible et la plus favorable au développement du champignon. Les pétales morts sont la principale porte d'entrée de la maladie. Ce mode de contamination se produit notamment lorsque la floraison se déroule en période pluvieuse.

Sur les gousses, on observe une coloration brunâtre au niveau des pétales qui restent collés, suivie d'un pourrissement et d'un noircissement des gousses. Les parties atteintes finissent pas se dessécher. Les gousses peuvent être attaquées à tous les stades de leur croissance, mais elles sont moins sensibles à l'approche de la maturité (lignification des tissus). Les pertes les plus importantes concernent donc essentiellement les jeunes gousses.

Sur les stipules, pédoncules floraux et tiges atteints, ces organes se nécrosent, se recouvrent de feutrage gris, se dessèchent et parfois se séparent de la plante.

Les symptômes sont peu fréquents sur jeunes plantes : flétrissement dû à une nécrose du collet, avec présence de minuscules sclérotés (petits points noirs) sur la graine et plus rarement sur le collet ou les racines. Un feutrage blanc gris caractéristique du botrytis peut être également observé au voisinage de la graine.



Stade de sensibilité

Les symptômes de botrytis doivent être surveillés à partir de la formation des gousses jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA).

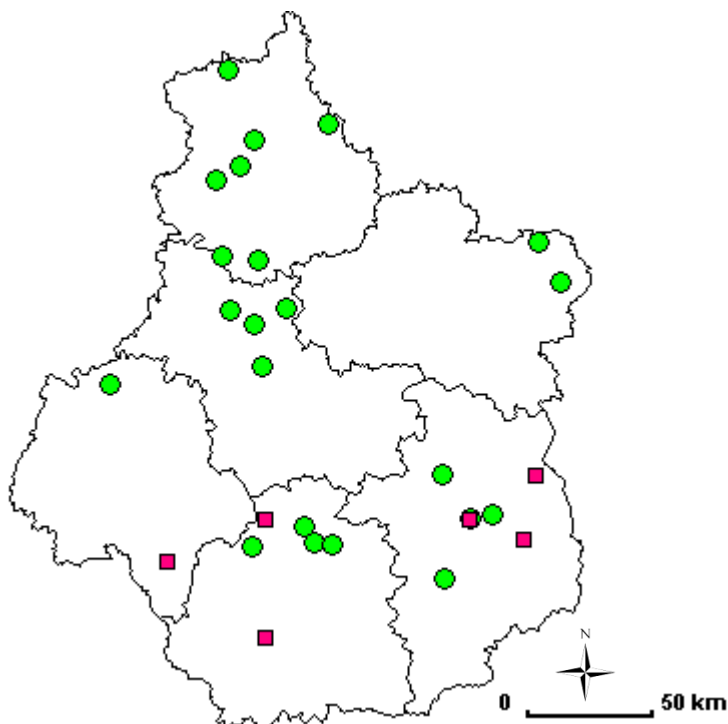
Etat général

8 parcelles de pois d'hiver ont fait l'objet d'une observation de botrytis : 1 parcelle de pois d'hiver présente des symptômes avec 5% des gousses touchées et 1 parcelle de pois de printemps également avec 0,5% des gousses touchées.

Le contexte climatique annoncé prochainement pourrait être favorable à l'expansion de la maladie. Les parcelles de pois doivent donc faire l'objet d'une surveillance.

Annexe

Localisation des parcelles de pois protéagineux suivies pour la réalisation du bulletin du 03/06/14.



- Parcelles de pois de printemps (22)
- Parcelles de pois d'hiver (6)



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Bulletin co-rédigé par ARVALIS-Institut du végétal et la Chambre d'Agriculture de l'Indre, avec la relecture de la Chambre d'Agriculture de l'Indre-et-Loire, à partir des observations réalisées cette semaine par : Agriculteur, AGRIAL, AXERREAL, CA18, CA28, CA36, CA37, CA41, CA45, FDGEDA du Cher, SCAEL et UCATA.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.